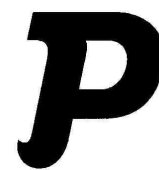




-O-O-O-



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 396
MAI 2016

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 25/05/2016

edito

LE CAPITAL FAIT SA LOI ... SES LOIS

Loi Macron, Touraine, Rebsamen, Vallaud-Belkacem, Cazeneuve, la réforme des collectivités, et j'en oublie, sont les conséquences désastreuses d'une politique gouvernementale exclusivement tournée vers les intérêts privés du capital et de la bourgeoisie de ce pays. Que celles et ceux qui pouvaient espérer ou imaginer que la social-démocratie ferait mieux que la droite, qu'elle soit libérale ou conservatrice, dans le domaine social, ne se sentent pas trahis. Au regard de l'histoire, cela fut quasi toujours le cas. Mais de là à imaginer que ceux qui s'affichent comme les héritiers de Jaurès puissent, sans hésiter, détruire en bloc le code du travail, alors même que la droite décomplexée ne l'a pas fait, dépasse le réel. Pourquoi ce soudain empressément à vouloir anéantir nos droits collectifs ? Est-ce une volonté divine, une vision de l'exécutif lors d'un pèlerinage commun ou encore une recommandation, injonction de la commission européenne depuis deux ans ?

Bingo ! On y est ! Cette merveilleuse institution démocratique, qui prend lieu et place de la souveraineté des peuples, qui nous ordonne l'ensemble des règles de vie commune, nous impose l'austérité et la régression sociale généralisée, casse notre système de protection et notre modèle social, et instaure la précarité comme mode d'existence. Lorsqu'on a conscience de tout ça, lorsqu'on est lucide, il est facile de faire le lien entre ce qui a été mis en place depuis des années, les choix et postures des gouvernements, et ce qu'ils ont l'intention de nous faire subir. Code du travail (encore), professions réglementées donc statut des fonctionnaires, Sécurité Sociale et régime de retraite, salaire et pensions, indemnités chômage sont dans le collimateur de la commission pour les deux prochaines années. Allons-nous encore nous laisser faire longtemps ? Allons-nous encore subir au lieu d'agir ?

La mobilisation depuis le début de l'année pour le retrait de la Loi Travail peut et doit nous faire espérer. Une opinion hostile, des salarié(e)s mobilisé(e)s, une population en colère, voilà ce qu'est le pays en ce mo-

ment. Grâce ou à cause de qui ? Une idéologie patronale, gouvernementale en parfaite adéquation avec le capital de l'Union Economique et Monétaire Européen (arrêtons-nous déjà là), qui lui-même ne sert que ses propres intérêts, ses propres intéressés. Cette loi, comme les autres d'ailleurs, n'a qu'un but ultime : la libéralisation du *marché du travail*. Nous sommes des marchandises sur un marché. Un marché de libre-échange, un marché de concurrence libre et non faussée, un marché de prix non réglementés et libres de fixation, un marché mode capitaliste quoi...

Il faut mobiliser plus encore malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer ici ou là. Il faut faire ce que nous savons faire le mieux : mener la bataille idéologique, la bataille des idées, arguments contre arguments pour éclairer les consciences et convaincre. Convaincre que cette loi touche l'ensemble des salarié(e)s, des petites comme des grosses boîtes, de toutes les professions, tous les secteurs, que l'on se trouve à Vierzon ou encore à Chavignol. Que seule la grève et la grève reconductible, décidées avec les travailleurs(euses), sont la solution pour la victoire.

Et dans le même temps il faut avoir des discussions sur ce que nous voulons pour l'avenir. Voulons-nous rester et vivre dans un système comme celui-là, avec les ravages sociaux et économiques qu'il produit ? Ou voulons-nous retrouver une souveraineté des peuples qui permettrait de vivre, et non de survivre comme actuellement, dans une réelle république démocratique débarrassée du capitalisme et où chaque citoyen aurait sa place, où chaque individu aurait son intégrité préservée de tous les coups portés par le capital ? Vaste débat qu'il faudra bien avoir sereinement un jour ou l'autre.

En attendant, les batailles qui ne sont pas menées sont perdues d'avance. Toutes et tous dans la lutte pour la victoire. Courage, mes camarades !

Sébastien Martineau - Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Le capital fait sa loi ... ses lois	P. 1
Prise de parole lors du 1er Mai	P. 2 à 4
Prise de parole - Rassemblement du 12 Mai	P. 5
Syndicat CGT CAF	P. 6
Retraités : Journée d'action 9 Juin	P. 6
Souscription UD - Urgence	P. 7
Congrès UD - Novembre 2016	P. 7
Colonie de Péronne	P. 8
Vente Livre « Histoire de la CGT »	P. 8



AGENDA

JOURNEE D'ETUDE et DEBAT PUBLIC EN SOIREE

pour donner une information objective
entre le revenu universel et le salaire à vie
avec Bernard FRIOT

*Sociologue, Economiste et Professeur émérite
à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris X)*

Le MARDI 7 JUIN à 9 h 30

*Salle de la Maison des Syndicats
5 Boulevard Clemenceau à BOURGES*

INSCRIVEZ-VOUS auprès de l'UD

-O-O-O-O-O-

RETRAITÉS

**JOURNEE D'ACTION NATIONALE
INTERSYNDICALE LE 9 JUIN (voir page 6)**

-O-O-O-O-O-

SOUSCRIPTION UD

**Pensez à rapporter talons et règlements
à l'UD le plus rapidement possible !!! (voir page 7)**



PRISE DE PAROLE LORS DU 1er MAI 2016 par Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général de l'UD du Cher

Tout d'abord je tiens à saluer toutes celles et ceux que je n'ai pas vus. Je vous remercie de votre présence ce matin, un dimanche, le calendrier n'étant pas favorable cette année aux salariés, pour notre traditionnel hommage aux victimes du nazisme du 1er Mai, ainsi que pour votre participation, ensuite, à la manifestation internationale des travailleurs et non la fête du travail comme on voudrait nous le faire croire.

Ce 1er mai revêt un caractère particulier. Nous nous trouvons en plein dans le combat contre le gouvernement et le patronat pour le retrait de la loi travail, je ne vous apprends rien. Les manifestations qui se sont succédé depuis le début du mois de mars ainsi que les enquêtes d'opinion montrent un profond rejet de cette loi.

Ce 1er mai va être analysé comme une journée supplémentaire de la mobilisation, sans faire le lien ni même évoquer la caractéristique de cette manifestation internationale de l'ensemble des travailleurs, qui se traduit par des millions de manifestants dans le monde.

Ce 1er mai, et le 1er mai, n'est pas une journée comme les autres, elle n'est pas une journée chômée. Lorsqu'on regarde un peu l'histoire, on remarque tout de suite que cette journée résulte d'une farouche volonté internationaliste des travailleurs de tous les pays de peser sur leurs revendications. Une volonté de changer leurs conditions de travail et de vie. Une volonté, avec de faibles moyens, de combattre le capital partout, sur tous les continents, dans tous les pays. Les conditions étaient scandaleuses dans chaque usine, fabrique ou encore dans les champs. L'espérance de vie était courte et les accidents au travail ravageurs.

La France n'échappe pas à ce processus revendicatif, et dès 1890, les salariés prennent le pavé pour eux aussi porter la revendication des 8h00 de travail par jour, ce qui aurait permis de ne travailler que 48h par semaine. Revendication qui pourrait être considérée comme obsolète aujourd'hui, nous y reviendrons.

En 1891, la manifestation est endeuillée par les tirs de la police sur les travailleurs à Fourmies, dans le nord, faisant 9 morts. Avec ce drame, le 1er mai s'enracine dans la tradition de lutte ouvrière.

Ce drame en France n'est pas le seul à frapper les manifestants durant toute l'histoire de cette magnifique journée. Les travailleurs Etats-Uniens ont payé un lourd tribut pour faire valoir leurs droits et d'autres

sont morts, soit par des tirs, soit par leurs conditions d'emprisonnement ou encore exécutés. La violence du camp d'en face, incarnée par les gouvernements, prend ses sources en même temps que le capitalisme se construit et s'affirme comme modèle d'exploitation, et elle n'a eu de cesse que de s'amplifier. Là aussi nous y reviendrons.

Le sénat français ratifie la journée de 8 heures le 23 avril 1919 et fait du 1er mai suivant un jour chômé.

Toujours dans notre pays, la période de la 2ème guerre mondiale est révélatrice du comportement de certains, sortant directement de l'idéologie du « plutôt Hitler que le Front Populaire ».

Le 24 avril 1941, le maréchal Pétain instaure officiellement par la loi Belin, la « fête du travail et de la concorde sociale » qui applique la devise « travail, famille, patrie », basée sur une idée corporatiste de la société. Le 1er mai devient un jour férié, chômé et payé. René Belin, ancien dirigeant de la Cgt, était secrétaire d'état au travail du régime.

Ce jour disparaît à la libération et ce n'est qu'en avril 1947 qu'Ambroise Croizat, ministre communiste du travail, dirigeant de la fédération Cgt de la métallurgie, créateur du régime général de la sécurité sociale, que fut réinstauré dans le code du travail, le 1er mai férié et chômé.

Pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie les défilés sont interdits, état d'urgence oblige. Ça nous rappelle quelque chose dans la période actuelle.

Il y a toujours, dans le monde, actuellement, de la répression contre les manifestants, ou des tentatives pour interdire toutes manifestations. Les situations d'hier sont toujours d'actualité, comme quoi nos adversaires de classe ne renoncent jamais. Ils ne renoncent pas à leurs conditions, à leurs privilèges. Et pour arriver à leurs fins, ils utilisent tous les moyens à leur disposition, dont les conflits armés, la guerre.

En premier lieu, la guerre idéologique, qui est incessante et partout, tout le temps, travaille les esprits. Elle entraîne une situation de renoncement, du « c'est comme ça, on n'y peut rien, qu'est ce que tu veux qu'on y fasse ? ». Elle provoque des réactions de compassion, d'assimilation de la cause du patronat, quel qu'il soit, puisque nous sommes leurs « collaborateurs, leurs partenaires ».

Lorsque les mêmes messages sont savamment distil-

lés, perfusés, il est difficile pour les citoyens de ne pas croire ou de remettre en cause la parole des dits journalistes spécialisés, d'experts, qui ne sont experts que de leur propre analyse idéologique, d'universitaires qui ne représentent qu'eux-mêmes.

L'histoire récente nous prouve, si nous prenons un seul exemple, celui de la dette publique, que finalement, toutes les mesures d'austérité qui ont été prises au nom de sa réduction, sont comprises et acceptées au nom du désendettement, et donc d'une vie plus saine. En faisant la comparaison absurde et cynique de la dette publique étatique avec celle d'un ménage, ils parviennent à toucher au cœur de ce qu'est la vie réelle des populations. C'est une méthode, une stratégie, celle de la peur.

Cette stratégie, directement tirée de la stratégie du choc ne sert qu'une seule classe et ce n'est pas la nôtre.

Nous sommes dans une guerre économique mondiale, nous disent-ils. Les mots ont leurs sens et eux le savent. Dans une guerre, il faut faire l'effort de guerre. Et qui dit effort dit dévouement, obéissance, aliénation au chef de guerre, qui est le patronat et son valet gouvernemental.

La stratégie du choc ne s'arrête malheureusement pas à la peur, elle est beaucoup plus violente que ça. Telle-ment brutale qu'elle finit, pratiquement tout le temps par des guerres. Jamais nous n'avons connu autant de conflits depuis 1945. Cependant la nature et les formes de ces guerres sont peu comparables à ce qui s'est déjà passé.

Nous ne sommes plus dans la conquête de territoires pour la création d'empires économiques et politiques, la création de l'Union Monétaire et Économique Européenne a réglé le problème sur la base de la réflexion nazie, mais plutôt dans une multitude de conquêtes de foyers de richesses du sous-sol dont le capital a besoin. Ce qui se passe au Proche et au Moyen Orient est révélateur de l'engagement des politiques au service des grands groupes industriels.

Pour autant, le dire et le présenter comme cela ne passerait pas dans l'opinion publique. Dire que le système capitaliste est le seul responsable des milliers de morts partout dans le monde reviendrait à mettre le renard rouge dans le poulailler capitaliste.

On nous dira par contre que tel ou tel conflit est nécessaire pour le maintien de la démocratie ou pour faire chuter un dictateur, ce qui reste à prouver d'ailleurs. Ou encore pour maintenir l'ordre social, mais surtout maintenir des régimes en place qui sont soutenus par des gouvernements peu regardants sur les libertés dont les libertés syndicales. Nous pourrions nous interroger sur les responsabilités qu'ont les gouvernements occidentaux dans toutes les scènes actuelles.

Nous pourrions réfléchir au rôle joué par nos dirigeants dans la stigmatisation systématique des musulmans et de l'Islam depuis un moment.

Dans toutes les guerres, les seuls perdants, et ils sont nombreux, sont les populations, les salariés.

Il est inadmissible que pas une seule organisation au niveau national, qu'elle soit syndicale ou politique n'ait appelé à des manifestations contre la guerre en Libye ou en Syrie. Aurions-nous peur ?

Il faut réaffirmer que notre organisation est contre les guerres quelles qu'elles soient, n'importe où. Nous devons redire haut et fort que la Cgt prône la paix entre les peuples, les populations, que nous ne tolérons et nous battons contre toutes formes d'exclusions et de discriminations, que nous sommes un syndicat internationaliste.

Nous le disons plus haut, nous sommes dans une guerre économique. Il y a donc résistance.

Depuis maintenant plusieurs années, et ça dure depuis bien trop longtemps, les gouvernements successifs n'ont eu comme première préoccupation que de répondre aux exigences du capital, soit par la voie directe du Medef, soit par la voie de la commission européenne, donc également par le patronat organisé au niveau européen par Ernest Antoine Seillière.

Dans les deux cas, que ce soit au niveau national ou supra national donc non démocratique, le résultat est le même : régressions, régressions, régressions. Le moins disant social pour toutes et tous les salariés, chômeurs, retraités. Pas une seule mesure n'a eu pour but d'accorder, car c'est ce verbe qu'il faut employer, la moindre avancée pour les travailleurs, en activité ou non.

Au contraire, les lois de la droite affirmée et décomplexée comme les lois de la social-démocratie, du PS donc, appelée encore droite complexée ou droite non assumée, l'union européenne via sa commission et son parlement, vont dans l'idéologie de Denis Kessler. En effet, ce dernier alors vice président du Medef, en 2007 dans un quotidien national a dit, je cite :

« Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie ». Et de continuer : » Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

Je cite toujours : »A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez

tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !

Il continue : « A l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'«historiques» - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises ».

Ce ne sont que des extraits de l'article. C'était en 2007 sous Sarkozy et aurait-il dit la même chose en 2015 ou aujourd'hui ? Et si la réponse est oui, serait-ce autant pertinent et d'actualité ?

La question qui est posée est la réussite ou non de l'entreprise de destruction des conquies du programme du Conseil National de la Résistance ? Si on y regarde de plus près, ces conquies sont sacrement attaqués voire, pour certains au bord de l'extinction, je pense particulièrement aux allocations familiales.

Dans ces propos, le camp d'en face exprime clairement le but et la cible à obtenir à court, moyen et long terme. Qu'importe la couleur ou le nom du parti politique, le capital dicte sa loi et se moque des répercussions sur la classe qu'il exploite. Ils n'ont aucun sentiment ni compassion. On peut se raconter n'importe quelle histoire, n'importe quelle fable. Si on reste dans le système capitalisme ou si on peut admettre qu'il est transformable, qu'on puisse lui imposer des règles et le moraliser, alors de trop nombreuses désillusions revendicatives vont finir par achever les militants, les syndiqués, les salariés.

L'année dernière, le gouvernement nous a imposé la loi Macron. Loi, qui pour les uns était une loi fourre tout, et pour les autres une loi qui n'allait pas assez loin. Ah bon ! Cette loi était ce qu'on aurait appelé avant une loi cadre. Une loi qui a posé les fondamentaux, la première pierre à l'édifice de destruction des règles et des codes faisant le lien et le bien commun. Une loi qui a fait que le président de la commission européenne a remercié ce ministre pour son audace et son courage.

La loi travail est dans la continuité de la loi Macron. Il y a une cohérence absolue entre toutes ces lois depuis l'arrivée de Sarkozy. Regardez bien. Ce président a réformé au début de son quinquennat, puis il n'a fait que

proposer. Hollande est arrivé et a terminé ce que l'autre avait commencé. Sarkozy était devenu dangereux pour le capital français et la bourgeoisie. Hollande, dit de gauche, devait s'attirer la sympathie des salariés et museler dans la contradiction et l'ambiguïté les travailleurs.

Pour autant, le capital n'a plus besoin de ce parti politique. C'était un bon porteur d'eau, il est en queue de peloton, il est hors jeu. Il est en train de choisir son nouveau valet et celui-ci risque d'être encore plus à l'écoute de son maître que les précédents.

A mon sens, notre combat actuel contre la loi travail et le patronat n'en est qu'à ses débuts. Nous avons déjà dit et non le redisons ici : Il faut mettre en débat partout la grève et la grève reconductible. Notre secrétaire général, élu cette fois dans les règles, au congrès de Marseille, participant à une assemblée générale de « nuit debout » jeudi à Paris, a évoqué la grève générale et reconductible, tout en insistant que cela ne se décrétait pas, mais que cela se construisait, avec les salariés.

Le gouvernement a décidé de répondre aux revendications des manifestants par des méthodes percutantes : matraque, flash ball, gaz lacrymo et grenade assourdissante. C'est la seule réponse apportée. Des centaines de personnes dont des syndicalistes Cgt sont interpellées, mises en garde à vue, jugées en comparution immédiate. Cet état de droit, devant la persistance des rassemblements, est devenu ou redevenu un état policier. Nous ne pouvons accepter ça.

Enfin, nous avons voulu pour ce 1er mai changer le déroulement en ne faisant qu'une prise de parole qui brosse large afin de ne pas être trop long, en espérant que cela vous a plu.

Pour finir, juste une citation :

Rien n'a fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. Elle les désarme dans la défense de leurs intérêts et provoque la division. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès, en rassemblant l'ensemble des travailleurs, que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaldrait pour la classe ouvrière à se livrer pieds et mains liés à l'exploitation et à l'écrasement ! » Henri Krasucki

Merci et bonne manifestation.

-0-0-0-0-0-0-0-0-
-0-0-0-0-0-
-0-0-0-
-0-



PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DU 12 MAI 2016

Ce gouvernement n'a plus aucune crédibilité : imposer une loi dite « de dialogue social » par un procédé antidémocratique, sans vote des députés de l'Assemblée nationale, contre sa propre majorité, c'est un acte digne du patronat le plus réactionnaire.

Le patronat doit être fier de ce gouvernement qui l'a servi durant tout le quinquennat socialiste, en votant des lois pour rendre les salariés toujours plus corvéables, en rognant sans cesse leurs droits, en donnant toujours plus d'argent public aux employeurs, présentant chaque loi comme « la » solution pour l'emploi. Mais la réalité, c'est la progression du nombre d'exclus du travail, l'augmentation de la pauvreté et de la souffrance au travail, c'est la progression des profits du patronat, des salaires des PDG, des dividendes des actionnaires.

La loi EL KHOMRI vient achever cette œuvre de destruction des Conventions collectives, conquises par les travailleurs depuis 1936.

Aujourd'hui, les Conventions collectives permettent, à partir d'un Code du travail national, de définir au sein de chaque secteur un socle de garanties collectives interdisant le dumping social d'une entreprise à l'autre. Demain, le dumping social serait la règle, en fonction de rapports de forces inégaux face à des employeurs rompus à la répression et/ou pressions de toutes natures pour imposer leurs diktats financiers.

Si le gouvernement agit ainsi, c'est pour aller vite, empêcher le débat démocratique face à une opinion publique qui, après des semaines de mobilisations, reste à plus de 70 % opposée à cette loi.

Si le gouvernement agit ainsi, c'est dans l'espoir d'étouffer les mobilisations en comptant sur l'esprit de fatalité né de politiques d'austérité permanentes, imposées par de multiples gouvernements, toujours au service du patronat.

Si ce gouvernement agit ainsi, c'est parce qu'il

est battu sur la bataille idéologique. Question : les députés à l'écoute du peuple oseront-ils faire tomber ce gouvernement indigne ?

Nous ne laisserons pas faire : comme hier avec le CPE, ce n'est ni un vote, ni un 49-3 qui fera taire la voix de la démocratie, des salariés, de leurs familles, des futures générations à l'avenir sacrifié.

Les mobilisations doivent s'élargir dans l'entreprise, la fonction publique avec grèves massives et manifestations.

Si cette loi sert le patronat, il faut taper le patronat dans ses tiroirs-caisses, dans ses profits réalisés par le seul travail des salariés.

Avec le passage en force du 49-3, la question de durcir le rapport de forces est posée.

Bloquons la production des richesses de notre travail : Arrêt de toute fabrication et blocage des livraisons de marchandises dans toutes nos usines, c'est le mot d'ordre à porter partout : retrait de la loi et négociations pour des droits de progrès social générateurs de développement économique, exigence préalable pour la reprise du travail.

Dans chaque entreprise, service ou administration, organisons la grève sur ces enjeux ; décidons des revendications pour améliorer nos droits et libertés, pour les salaires, la réduction du temps de travail à 32 heures/semaine, etc...

Pour exemple le vendredi 13 mai, les syndicats CGT du pétrole mettront à l'ordre du jour la grève reconductible dans le raffinage à compter du 17 mai.

Nous vous informons qu'un rassemblement aura lieu le MARDI 17 MAI à 10 h 30 - Place Séraucourt à BOURGES.





Depuis maintenant quelques semaines, nous avons pris l'initiative de former une section syndicale CGT dans notre institution. Nous souhaitons représenter au mieux vos attentes et questionnements concernant notre mode de travail. Ces attentes et questionnements seront pour nous une forme de combat au quotidien. D'ores et déjà, à travers quelques discussions avec vous, nous avons pu répertorier des demandes.

Notre rôle sera de :

- Défendre les salariés ;
- Formuler des propositions, des revendications et des réclamations à l'encontre de la direction ;
- Organiser, en dehors du temps de travail, des réunions mensuelles pour les salariés.

Nous, membres de la CGT - CAF du Cher, demandons :

1. L'augmentation des salaires pour la complexité et la reconnaissance du travail effectué ;
2. L'embauche de postes non précaires pour faire face à l'augmentation des exigences locales et nationales : plus d'objectifs → moins d'effectifs
3. Plus de primes : 804 € Brut de prime d'intéressement, seulement, pour toujours plus de travail (60 € NET /mois...).

Nous, membres de la CGT - CAF du Cher, exigeons :

1. Que le personnel soit consulté pour toutes décisions prises concernant nos conditions de travail : exemple pour les affectations sur la permanence de VIERZON ... à qui le tour dans 2 ans ?? ;
2. Que les heures supplémentaires ne soient plus imposées mais qu'elles soient réalisées sur la base du volontariat ;
3. Que le qualitatif prime sur le quantitatif : trop de pression sur le nombre de dossiers et de pièces à traiter ;
4. Que les valeurs du projet d'entreprise telles que le RESPECT, la SOLIDARITÉ, la TRANSPARENCE, la BIENVEILLANCE, l'ECOUTE soient respectées. Si l'un de ces principes ne vous paraît pas appliqué, il est important de nous le signaler.

Sachez que nous restons à votre écoute.

Rejoignez-nous dans notre lutte. Ne lâchons rien !

Bourges, le 2 mai 2016
CGT - CAF du Cher

RETRAITÉS

**JOURNÉE D'ACTION NATIONALE INTERSYNDICALE
POUR L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT,
POUR LE DROIT A LA SANTÉ POUR TOUS :**

JEUDI 9 JUIN 2016

TOUS à la MANIF

RASSEMBLEMENTS

<u>BOURGES</u> :	10 h 30	Ilot Victor Hugo
<u>VIERZON</u> :	10 h 30	Sous-préfecture
<u>SAINT-AMAND</u> :	10 h 30	Place de la République
<u>SAINT-FLORENT</u> :		A définir
<u>LA CHERCHE</u> :		A définir



SOUSCRIPTION de l'UD-CGT du CHER

URGENCE

POUR DES RAISONS D'ORGANISATION,
**LE TIRAGE DE LA SOUSCRIPTION DE L'UD
AURA LIEU IMPÉRATIVEMENT LE LUNDI 6 JUIN 2016.**

FAITES LE MAXIMUM,
NOUS SAVONS POUVOIR COMPTER SUR VOUS.

Le Trésorier de l'UD
Eric PERROT

Le Président de la CFC
Michel CHOLLET



CONGRES UD 23, 24 et 25 NOVEMBRE 2016

**Le Congrès de l'Union Départementale du Cher aura lieu à
ST-FLORENT SUR CHER au Centre Louis Aragon**

**Le nombre de voix et le nombre de délégués qui pourront participer
à ce congrès seront calculés sur les cotisations 2015
réglées avant le 1er juillet 2016.**

Tout ce qui arrivera ensuite ne sera pas pris en compte.

**Tout ce qui sera réglé en Juin à CoGÉTise devra être transmis
à l'UD afin que ces cotisations soient comptabilisées.**

Dores et déjà, mettez-vous à jour de toutes vos cotisations.

-0-0-0-0-0-



Centre Jean Andros
Colo de Péronne en Bourgogne
Séjours Enfants - été 2016 - 6 à 14 ans

**PENSEZ AUX VACANCES DE VOS ENFANTS, VOIRE PETITS-ENFANTS,
 LE CENTRE JEAN ANDROS VOUS PROPOSE DES SÉJOURS « À LA CARTE »
 POUR LES 6/14 ANS.**

Séjours 2016 :

Du **9 au 29 Juillet** et du **1er Août au 21 Août**

Prix du séjour : 997 € (à partir de 50 € en fonction des aides financières : CAF du Cher – Conseil Départemental – CCAS des communes, Comités d'Entreprise – Jeunesse au Plein Air – Secours Populaire – Secours Catholique – ...) **qui inclut** : transport, assurance, lavage quotidien du linge, toutes les activités et sorties, les frais médicaux éventuels.

Séjours à la carte

du 9 au 16 juillet : 8 jours
 du 16 au 23 juillet : 8 jours
 du 23 au 29 juillet : 7 jours
 du 1er au 7 août : 7 jours
 du 7 au 14 août : 8 jours
 du 14 au 21 août : 8 jours

Tarifs (en fonction des aides) :

7 jours : de 50 à 350 €
 8 jours : de 50 à 400 €
 15 jours : de 50 à 720 €



Inscriptions et Permanences

↳ **Les MARDIS du 3 Mai au 26 Juillet 2016 à :**

↳ **BOURGES** 8 Place Malus
 le **Mardi de 17 h 00 à 18 h 30** - Tél 02 48 67 94 88

↳ **VIERZON** 11 Rue Marcel Perrin
 le **Mardi de 17 h 00 à 18 h 30** - Tél 06 73 21 35 76

INTERNET :

www.colo-peronne.fr
 Info@colo-peronne.fr



TELEPHONE :

06 73 21 35 76 - 02 48 51 56 18

COURRIER :

Centre Jean Andros - 8 Place Malus
 18000 BOURGES

En Vente à l'UD au Prix de 15 € « Histoire de la CGT »



Depuis 1895, date de sa création à Limoges, la CGT occupe une place de premier plan dans le mouvement social et la lutte syndicale. Mais quelle est son histoire ? Quand est-elle née ? Qui en est à l'origine ? Comment et dans quelles conditions cette confédération constituée de syndicats professionnels et de Bourses du travail a-t-elle traversé et affronté les soubresauts d'un XX^e siècle mouvementé ? En quelles circonstances la CGT a-t-elle fait progresser les droits, les conditions de vie et de travail des salariés ?

Avec rigueur et clarté, neuf auteurs, historiens et observateurs du mouvement social, retracent de façon chronologique les principaux épisodes de l'histoire de la CGT de 1885 à nos jours. L'ensemble de ces textes, riches d'enseignements sur le passé et illustrés d'exceptionnelles photographies d'archives, forme un livre de référence où les salariés, militants ou non, pourront puiser la force d'inventer les engagements d'aujourd'hui et de demain.

Les auteurs : René Mouriaux, Michel Pigenet, Jérôme Beauvisage, André Narritsens, Danielle Tartakowsky, Jean Magniadas, Joël Hedde, Stéphane Sirot et Elyane Bressol.
 Préface d'Elyane Bressol, postface de Maryse Dumas.